



« Mariage juif au XVIIIe siècle » par Martine Weyl

Honnêteté des sages

Histoire du « terrain des rabbins »

Le Talmud aborde ici la question du droit d'acquisition et les règles éthiques qui lui sont liées. Le débat met en évidence la différence entre la légalité et la moralité, et les efforts de la tradition juive pour unir les deux domaines.

תלמוד בבלי מסכת קידושין דף נט עמוד א

רבין חסידא אזיל לקדושי ליה איתתא לבריה, קידשה לנפשיה. והתניא: מה שעשה עשוי, אלא שנהג בו מנהג רמאות! לא יהבוה ניהליה. איבעי ליה לאודועי! סבר, אדהכי והכי אתא איניש אחרינא מקדש לה. רבה בר בר חנה יהיב ליה זוזי לרב, אמר: זבנה ניהלי להאי ארעא, אזל זבנה לנפשיה. והתניא: מה שעשה עשוי, אלא שנהג בו מנהג רמאות! באגא דאלימי הוה ליה, לרב נהגי ביה כבוד, לרבה בר בר חנה לא נהגי ביה כבוד. איבעי ליה לאודועי! סבר, אדהכי והכי אתא איניש אחרינא זבין לה. רב גידל הוה מהפיק בההיא ארעא, אזל רבי אבא זבנה, אזל רב גידל קבליה לרבי זירא, אזל רבי זירא וקבליה לרב יצחק נפחא, אמר ליה: המתן עד שיעלה אצלנו לרגל. כי סליק, אשכחיה, אמר ליה: עני מהפך בחררה ובא אחר ונטלה הימנו, מאי? אמר ליה: נקרא רשע. ואלא מר מאי טעמא עבד הכי? א"ל: לא הוה ידענא. השתא נמי ניתבה ניהליה מר! א"ל: זבוני לא מזבנינא לה, דארעא קמייתא היא ולא מסמנא מילתא, אי בעי במתנה נישקליה. רב גידל לא נחית לה, דכתיב: (משלי טו) ושונא מתנות יחיה, רבי אבא לא נחית לה, משום דהפיק בה רב גידל. לא מר נחית לה, ולא מר נחית לה, ומיתקריא ארעא דרבנן.

Talmud de Babylone traité Kiddoushin 59 a

Ravin le pieu est parti pour demander la main d'une femme pour son fils, mais (arrivé devant la fille) il la prit pour lui. [Comment comprendre cette attitude ?] Pourtant nous avons lu par ailleurs : « Ce qui est fait est fait, mais il a agit avec tromperie » ? C'est parce qu'ils (les parents) ne voulaient pas (donner leur fille au fils de Ravin). N'aurait-il pas dû prévenir (son fils) ? Il s'est dit : « le temps de le faire, [peut-être] un autre homme viendra et se mariera avec elle ». Rabba fils de Bar Hana avait donné de l'argent à Rav en lui disant : « Va m'acheter un terrain ». Il est parti et acheté le terrain pour lui-même. [Comment comprendre cette attitude ?] Pourtant nous avons lu par ailleurs : « Ce qui est fait est fait, mais il a agit avec tromperie » ? Les gens du village étaient suspicieux ; par rapport à Rav, ils montrèrent des égards, mais par rapport à Rabba fils de Bar Hana, ils ne montrèrent pas d'égard.

Rav Guidel essayait par tous les moyens d'acheter un terrain. Rabbi Abba vint et l'acheta (pour lui-même). Rav Guidel alla se plaindre auprès de Rav Zira, Rabbi Zira alla porter la plainte à Rav Isaac Napaha. Celui-ci répondit : « Je vais attendre qu'il (Rabbi Abba) vienne pour la fête de pèlerinage. Lorsqu'il (Rabbi Abba) est arrivé, il (Rav Isaac) l'a vu et lui a demandé : « Si un pauvre essaye de posséder un gâteau, et qu'un autre vienne lui subtiliser, qu'en est-il ? » Il (Rabbi Abba) répondit : « Il est appelé méchant ». « Si c'est ainsi (lui demande Rav Isaac) pourquoi t'es-tu conduit de la même manière ? » Il lui répondit : « Je ne savais pas ». Rav Isaac continua : « Alors, maître, maintenant rend lui ! » Il répondit : « Lui revendre le terrain je ne veux pas, car c'est la première affaire que j'ai conclue dans ma vie, et je ne veux pas un mauvais présage, mais s'il veut, je lui donne. » Rav Guidel a refusé, car il est dit (Proverbes XV) : « celui qui hait les présents vivra ». Rabbi Abba n'a pas voulu reprendre (le terrain) car Rav Guidel s'y était investi [par ses transactions]. Ni l'un ni l'autre ne l'ont utilisé, et il fut appelé « terrain des rabbins ».

Traduction : D'après Rabbin A. Weingort